Document generated on 08/08/2025 12:01 a.m.

Québec français

Accompagner des stagiaires vers la maitrise de la compétence langagière à l'écrit : aide précieuse des enseignants associés dès le stage 1

Marie-Andrée Pelletier and Mélanie Belzile

Number 170, 2013

Formation initiale et formation continue

URI: https://id.erudit.org/iderudit/70516ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Pelletier, M.-A. & Belzile, M. (2013). Accompagner des stagiaires vers la maitrise de la compétence langagière à l'écrit : aide précieuse des enseignants associés dès le stage 1. *Québec français*, (170), 77–79.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Accompagner des stagiaires vers la maitrise de la compétence langagière à l'écrit : aide précieuse des enseignants associés dès le stage1

PAR MARIE-ANDRÉE PELLETIER ET MÉLANIE BELZILE*

Depuis quelques années, les universités du Québec ont senti le besoin de réagir aux difficultés liées au français écrit chez les nouveaux étudiants en instaurant, entre autres, un test de français d'entrée obligatoire. À la lumière des résultats, ces institutions se sont vues dans l'obligation d'offrir des mesures d'aide en français (cours, ateliers, rencontres individuelles, service de consultation linguistique, etc.). Malgré ces mesures, des étudiants en enseignement échouent encore au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Il semble donc primordial de conscientiser les enseignants associés à cette réalité et à l'importance de réfléchir à l'accompagnement du stagiaire vers la maitrise de la compétence langagière à l'écrit[1], et ce, dès le premier stage en enseignement. Quand on pense à cette compétence, on fait surtout référence à la connaissance et la maitrise de la langue d'enseignement en ce qui concerne la syntaxe, la grammaire ou le vocabulaire. Notre expérience à titre de superviseures universitaires nous amène à constater que les enseignants associés ont peu de ressources pour évaluer la compétence langagière à l'écrit d'un stagiaire en enseignement. Le but de cet article est de proposer des suggestions, mais surtout des pistes de réflexion quant au rôle que peuvent exercer les enseignants associés. En effet, ils peuvent contribuer à l'évaluation de cette compétence, mais surtout initier très tôt le stagiaire à l'importance de la maitrise de la langue écrite dans le cadre de sa profession future.

SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE À L'ÉCRIT DÈS LE STAGE 1

Lors de la formation au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, les étudiants ont à réaliser un premier stage de présence dans le milieu scolaire qui a comme objectif de les sensibiliser à divers aspects de la profession enseignante, principalement par l'observation participante (intervention, planification, évaluation, gestion de classe, pratique réflexive, etc.). Bien que ce stage s'inscrive dans une perspective de familiarisation avec le milieu scolaire et d'initiation à la profession enseignante, ce premier contact dans une école primaire devrait amener le stagiaire à prendre contact avec le milieu de l'enseignement et à développer des habiletés et des aptitudes professionnelles. Qu'en est-il de la compétence professionnelle relative à la langue écrite en contexte de stage ? Il semble crucial de mettre à l'avant-plan l'importance de chercher constamment à améliorer l'expression orale et écrite de chaque stagiaire, de l'amener à respecter des règles de la langue écrite dans toutes ses productions ou encore à détecter les erreurs commises par les élèves. En résumé, sensibiliser à l'importance de la compétence langagière à l'écrit dès le premier stage consiste à initier très tôt le stagiaire à s'exprimer dans la langue d'enseignement avec aisance, précision, efficacité et exactitude sans avoir peur d'être jugé.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

L'enseignant associé est la personne responsable qui accueille le stagiaire dans sa classe et qui répond aux exigences reliées à cette tâche. On lui demande, entre autres, de se familiariser avec la documentation, d'échanger en prévoyant des moments avec le stagiaire pour l'évaluation formative, mais aussi de collaborer à l'évaluation du stagiaire en fonction des objectifs du stage. Ces derniers sont la sensibilisation du stagiaire aux tâches, aux responsabilités et aux rôles reliés à la profession enseignante, le développement de la capacité à développer des relations professionnelles dans un milieu scolaire, la familiarisation avec les différents aspects d'une école primaire ou encore la validation de son orientation professionnelle[2]. Il revient alors à l'enseignant associé d'évaluer ces objectifs au regard des douze compétences professionnelles, dont celle liée à la compétence langagière à l'écrit : communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante[3].

*

Marie-Andrée Pelletier, doctorante en éducation à l'Université du Québec à Rimouski, chargée de cours à l'Université du Québec à Rimouski (Campus Lévis) et enseignante au primaire à la Commission scolaire des Découvreurs
[marie-andree.pelletier@uqar.ca]

Mélanie Belzile, professeure en formation pratique au baccalauréat en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Rimouski
[melanie_belzile@uqar.ca]

PISTES D'INTERVENTION

Un premier constat est réalisé par des superviseurs de stage dans le cadre de l'évaluation de la compétence langagière à l'écrit. On demande aux enseignants associés d'observer le stagiaire afin de savoir s'il se préoccupe de la maitrise de la langue écrite des élèves par le repérage de leurs erreurs. Cela exige qu'il présente des activités incitant les élèves à améliorer la qualité de la langue écrite. Cependant, le stagiaire n'osera pas toujours présenter des activités en lien avec la discipline du français de peur de se tromper alors que certains enseignants associés ne leur donneront pas ce type d'activité par manque d'expérience du stagiaire en enseignement au primaire. Ils choisiront, par exemple, des projets liés au domaine des arts. Il importe alors que les enseignants associés puissent inciter le stagiaire à présenter des activités en lien avec la discipline du français pour discuter ensuite de moyens utiles pour s'améliorer. On suggère également de lui présenter des outils de correction que les élèves utilisent pour s'autocorriger[4]. Cette stratégie permet au stagiaire de se familiariser avec la démarche de correction de l'enseignant, mais ouvre également la discussion quant aux préoccupations de la maitrise de la langue écrite.

Bien qu'il soit fortement conseillé au stagiaire de présenter ses travaux universitaires à son enseignant associé, peu le font de peur d'être jugés, étant conscients du chemin à parcourir pour améliorer leur langue écrite. Dès la première rencontre avec le stagiaire, si les enseignants associés désirent une idée précise de ses difficultés au regard du volet écrit de la langue, ils pourraient utiliser une fiche d'identification afin de lui demander de répondre à diverses questions qui exigent de synthétiser des informations le concernant. Cet outil leur offrirait la chance de porter un premier regard rapide relativement aux forces et aux lacunes liées à la langue écrite du stagiaire. Ces traces écrites constituent d'ailleurs une source d'information essentielle pour les enseignants associés afin de répertorier quelles notions devraient être revues avec le stagiaire. La rétroaction est fort importante pour que le stagiaire comprenne ses erreurs, et ce, afin de les éviter dans ses prochaines productions ou communications écrites.

Pour évaluer la langue écrite, des activités différant de l'écriture au tableau ou encore de la rédaction d'une lettre destinée aux parents peuvent être proposées. On suggère, entre autres, l'évaluation de la fréquence des erreurs liées aux composantes de la langue écrite (orthographe, grammaire, vocabulaire, syntaxe, ponctuation) ou des lacunes dans tout document écrit de façon spontanée par le stagiaire (planification, journal de bord, etc.), et ce, sans possibilité de révision approfondie à l'aide d'un logiciel de correction, par exemple. On propose également aux enseignants associés d'évaluer la capacité du stagiaire à identifier de manière plus ou moins immédiate ses propres fautes ou celles des élèves afin d'évaluer l'autonomie plus ou moins grande du stagiaire dans sa correction. On pourrait alors observer le recours exagéré ou non du stagiaire à des personnes-ressources, à des outils de référence ou encore l'utilisation plus ou moins rapide et efficace de ces outils[5].

Il semble qu'il serait profitable de sensibiliser le stagiaire à l'expression « maitriser la langue », qui n'évoque pas uniquement l'habileté à orthographier selon l'usage et les règles grammaticales et syntaxiques, mais qui vise également l'habileté à organiser sa pensée à l'écrit, à utiliser un vocabulaire précis, à choisir des arguments percutants ou des informations judicieuses en fonction de ses intentions de communication, à tenir compte de son interlocuteur, de la situation de communication, des types de textes et des conventions relatives à leur présentation[6]. On suggère ainsi que les enseignants associés aident le stagiaire à prendre conscience que maitriser la langue lui permet une meilleure prise sur sa pensée, ses émotions, son imaginaire. Par exemple, les enseignants associés peuvent amener le stagiaire à saisir que, grâce à cette maitrise, il peut clairement nommer les contenus d'apprentissage des autres matières et mieux expliquer une observation. Lors d'une discussion, les enseignants associés peuvent donner des exemples précis à la personne stagiaire afin de lui rappeler que la compétence langagière fait partie intégrante de la tâche d'un enseignant. En effet, ce dernier a le mandat de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et ainsi servir de modèle pour ses élèves.

SE QUESTIONNER SOI-MÊME COMME ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Avant même d'accompagner le stagiaire vers le développement de cette compétence, il est primordial que l'enseignant associé se questionne lui-même sur le sens qu'il donne à la langue et sur la place qu'elle occupe dans sa pratique professionnelle[7]. Dans certaines classes, des outils tels le dictionnaire ou la grammaire ne sont pas toujours disponibles, bien que l'on s'attende à ce que le stagiaire cherche constamment à améliorer son expression écrite. Il importe alors de se questionner sur le modèle que l'on projette à titre d'enseignant.

En outre, l'enseignant associé se doit de motiver le stagiaire à l'égard de la maitrise de la langue en l'amenant notamment à connaitre la finalité d'un effort (utilité) et à avoir le sentiment que les objectifs fixés sont réalisables. Ainsi, tout en l'accompagnant, il doit l'encadrer et l'outiller dans la réalisation des tâches qui lui sont proposées. De plus, dans une perspective de développement professionnel, l'enseignant associé pourrait faire part au stagiaire des différents moyens utilisés pour améliorer sa propre compétence langagière, notamment par les lectures, la participation à certains colloques, l'utilisation des ouvrages de référence et même en posant directement ses questions à ses collègues en cas de doute.

LA CLÉ DU SUCCÈS : TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ

Le rôle des enseignants associés est, entre autres, de guider le stagiaire dans le développement de la compétence relative à la langue d'enseignement à l'écrit par l'observation rigoureuse, la rétroaction constructive et l'évaluation continue et fondée. Il faut également se rappeler que les enseignants associés devraient être des modèles de référence pour le stagiaire. Il importe aussi qu'il y ait une certaine cohérence des préoccupations liées à la qualité de la langue, et ce, pour tous les partenaires du milieu scolaire. La qualité du français et l'évaluation de la compétence langagière à l'écrit font partie d'une responsabilité partagée entre le milieu universitaire et le milieu scolaire. Elles le sont non seulement pour chaque enseignant, mais également pour l'école, les autres milieux de formation, la commu-

nauté, le MELS, les syndicats et même la société civile[8]. Les enseignants associés sont des partenaires hors pair dans l'évaluation de la compétence langagière à l'écrit et il importe de leur rappeler l'importance de travailler en complémentarité. En effet, la concertation avec le superviseur universitaire s'impose du début à la fin du stage, car sans elle, les deux coformateurs du stagiaire exercent leurs rôles respectifs de façon isolée et non complémentaire[9]. En somme, l'accompagnement du stagiaire est une tâche complexe[10]. Ce texte avait comme intention précise de mettre à l'avant-plan l'aide précieuse des enseignants associés qui investissent du temps de qualité dans la formation des futurs enseignants à l'intérieur d'une tâche déjà bien remplie. ✷

Notes et références

1 L'expression « compétence langagière à l'écrit » est synonyme de la compétence 2 du référentiel de compétences des enseignants : communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

2 Université du Québec à Rimouski, *Document d'information sur les stages*, automne 2012–hiver 2013, p. 26. (Document consulté à http://www.uqar.ca/education/etudes/#baccalaureat-en-education-prescolaire-et-enseignement-primaire)

3 Ministère de l'Éducation, *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001.

4 Louise Forest et Anne-Marie Lamarre, *Accompagner des stagiaires vers la maitrise des compétences en enseignement*, Montréal, Chenelière éducation, 2009, 207 p.

5 Université du Québec à Montréal, *Guide du stage*, automne 2012, p. 40. (Document consulté à http://stages.scedu.umontreal.ca/).

6 Flore Gervais, « Des stratégies pour une plus grande maîtrise de la langue », *Québec français*, nº 88, hiver 1993, p. 44-46.

7 Voir note 4.

8 Monique Lebrun, « La compétence à communiquer oralement chez les enseignants en formation », *Vie pédagogique*, nº 149, décembre 2008, p. 53-56.

9 Liliane Portelance, Colette Gervais, Michel Lessard et Paul Beaulieu, *Cadre de référence pour la formation des formateurs de stagiaires*, 2008, document non publié.

10 Voir note 1.

ULTRA BRANCHÉ.
CAMPUS CHEZ SOI
CERTIFICAT À DISTANCE
EN SCIENCES DES RELIGIONS
• Formation initiale ou complémentaire pour non-spécialistes
• Formule souple et adaptée aux besoins personnels et professionnels
• Ressource pour les enseignants d'éthique et de culture religieuse
ftsr.ulaval.ca
418 656-2764, poste 5025 1 877 893-7444, poste 5025
UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de théologie et de sciences religieuses